



# Mise en œuvre du CQP Opérateur en assainissement, nettoyage et maintenance industriels et gestion des déchets dangereux

Document d'aide à la décision à destination de la CPNE-FP de la Branche professionnelle

Ce document est une aide à la décision destiné à la CPNE-FP sur les orientations et solutions relatives à la mise en œuvre du CQP OAMI.

#### **CONTENU**

I. Rappel du cadre	3
II. Etat d'avancement du projet et étapes à venir	4
III. Modalités de mise en œuvre du CQP (Aide à la décision)	5
Les étapes de l'évaluation : Propositions	5
o Les acteurs et l'organisation des évaluations : Propositions	7
IV. Actions d'animation et de suivi de la mise en œuvre	9
V. Financement du dispositif CQP	10

#### I. Rappel du cadre

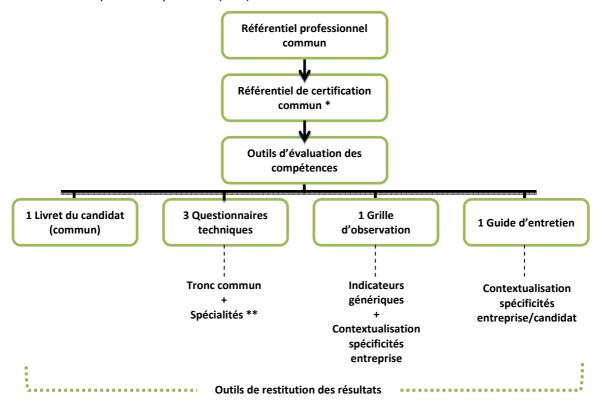
La CPNE-FP de la Branche de l'Assainissement et de la Maintenance Industrielle a validé, le **15 avril 2013**, la création d'un Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) destiné aux opérateurs en assainissement, nettoyage et maintenance industriels et gestion des déchets dangereux.

L'assistance à la maitrise d'ouvrage (cadrage, suivi prestataire, relation branche...) a été confié à **Opcalia** qui a entériné cette décision et acté de la prise en charge des frais afférents d'un montant de 30 k€ Ht en **SPII**, le **18 septembre 2013**.

Opcalia a confié la réalisation des travaux au **cabinet Créatif**, en la personne de Claire Prat. Une convention de prestation a été signée le **24 juin 2013** et un 1<sup>er</sup> acompte d'un montant de 10 K€ HT a été versé au prestataire.

Ce CQP s'appuie sur <u>un référentiel des activités et des compétences commun</u> aux trois familles d'activité (Assainissement – Nettoyage et Maintenance Industriels – Gestion des déchets dangereux) permettant ainsi le renforcement de la polyvalence et la mobilité fonctionnelle (évolution des opérateurs vers d'autres activités).

<u>Les outils d'évaluation</u> des compétences attachés au CQP <u>sont adaptés et contextualisables</u> aux procédés et techniques spécifiques aux trois familles d'activités. Cette adaptation et cette contextualisation visent à spécifier le cadre précis dans lequel l'opérateur/trice exerce son métier au regard des compétences décrites dans le référentiel commun. Ces outils sont mobilisables à tout moment : avant ou après un parcours de formation mais aussi à l'occasion d'une démarche de Validation d'Acquis de l'Expérience (VAE).



<sup>\*</sup> Elaboré, à partir du référentiel professionnel, le référentiel de certification décrit les conditions, les modalités et les critères d'évaluation et de validation.

<sup>\*\*</sup> Spécialité Assainissement – Spécialité : Nettoyage et maintenance industriels – Spécialité : Gestion des déchets dangereux

#### Publics visés:

- Nouveaux entrants souhaitant intégrer le secteur d'activité.
- Salariés en poste souhaitant compléter et/ou valider une expérience professionnelle.

#### 3 voies d'accès au CQP :

- Par la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) Salariés avec 3 ans d'expériences, démarche à l'initiative du salarié.
- Par validation directe ou après un parcours de formation adapté aux besoins préalablement identifiés. Ouvert à tous, pas de durée minimum d'expérience professionnelle, démarche collective à l'initiative de l'entreprise.
- A l'issue d'un contrat de professionnalisation.

#### II. Etat d'avancement des travaux et étapes à venir

#### Méthodologie :

- Réunions en groupe de travail. Sur décision des partenaires sociaux, un groupe de travail a été constitué. Principales missions: exprimer les besoins de la Branche, mobiliser les entreprises et les acteurs ressources, donner un avis sur les orientations techniques et faire part des remarques sur les travaux confiés à Opcalia et Créatif. A ce jour 3 réunions ont eu lieu: 27 mars 2013, 14 mai 2013, 18 novembre 2013.
- <u>Etude des métiers en entreprise</u> : Visites de chantiers, observation en situation, entretiens avec des professionnels, formateurs.

Entreprises	Chantiers observés	Dates	
Institut de l'environnement urbain (IEU) Jouy Le Moutier (95)	-Visite des équipements techniques et des installations dédiés au métier de l'assainissement.	4 juin 2013	
SITA AMI Sanitra services Nantere(92)	<ul> <li>-Assainissement (curage bac à graisse, curage et pompage réseau, fosse septique)</li> <li>-Hygiène immobilière (désengorgement), visite station épuration</li> </ul>	8 et 9 Août 2013	
SITA AMI SRA SAVAC Vaulx en Velin (69)	-Collecte et transport DID + dépotage en centre de traitement -Nettoyage HP et pompage sur sites industriels	11 et 12 décembre 2013	

• Etude documentaire (dont ressources fournies par la FNSA et entreprises)

Etat d'avancement des outils

Outils	Etat	Calendrier
Référentiel professionnel	√ Finalisé. Version V5	Remis le 21.01.14
Référentiel de certification	En cours de conception	*
Livret du candidat - commun	√Finalisé. Version 2	Remis le 21.01.14
Questionnaires techniques - adaptés	·	
Tronc commun + Spécialité Assainissement	✓ Finalisé. Version 1	Remis le 21.01.14
Tronc commun + Spécialité Net. & Maint. Indus.	En cours de conception	Fin Février 2014
Tronc commun + Spécialité Gest. DID	En cours de conception	Fin Février 2014
Grille d'observation - commune	✓ Finalisé. Version 2	Remis le 21.01.14
Guide entretien	✓ Finalisé. Version 1	Remis le 21.01.14
Outils de restitution des résultats	En cours de conception	*
Dossier de recevabilité (VAE)	A l'étude	

<sup>\*</sup> En fonction des dates fixées des retours des « experts métiers ».

#### Etapes à venir :

- Finalisation des questionnaires techniques.
- Identification «d'experts métiers » pour analyse des outils d'évaluation conçus.
- Analyse des outils d'évaluation par les « experts métiers ».
- Mises à jour des outils d'évaluation en fonction des retours des « experts métiers ».
- Validation en CPNE :
  - des outils d'évaluation et du dossier de recevabilité (accès VAE)
  - des modalités de mise en œuvre du CQP.
  - des conditions de recevabilité et d'attribution du CQP.
  - des modalités de prise en charge.
  - de l'inscription au RNCP de la certification.
- Conception du dossier de demande d'enregistrement du CQP au RNCP et suivi de l'instruction.
- Expérimentation des outils/réajustement si nécessaire.
- Mise en œuvre des outils/déploiement.

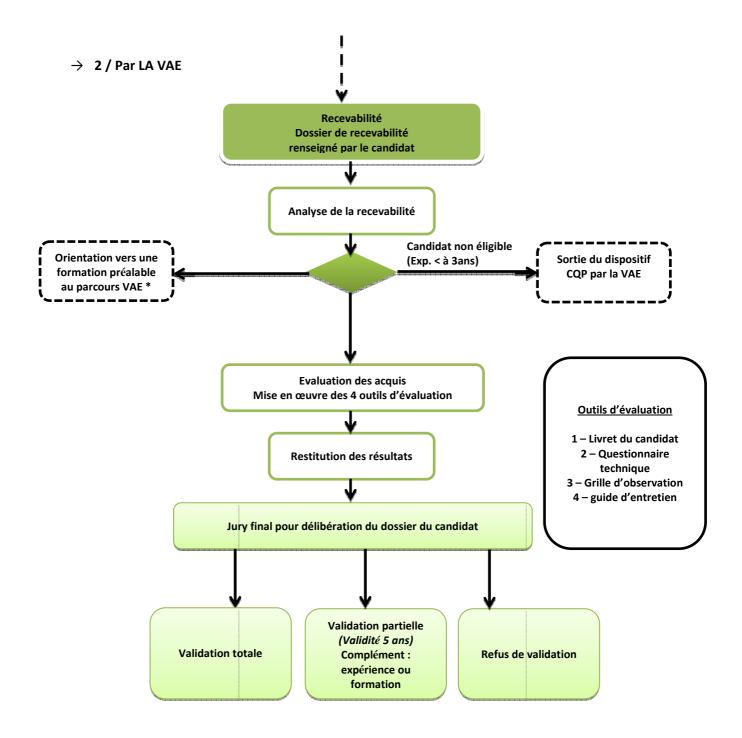
#### III. Les modalités de mise en œuvre du CQP

#### Les étapes de l'évaluation

→ 1 / Evaluation avant ou après un parcours de formation. Positionnement du candidat Mise en œuvre des 4 outils d'évaluation Restitution des résultats Ecarts constatés par Pas d'écarts candidat **Formation** Outils d'évaluation rapport au niveau requis\* à niveau \* (OF interne ou externe à 1 - Livret du candidat l'entreprise) \*\* 2 - Questionnaire technique 3 - Grille d'observation Evaluation du candidat après formation 4 - guide d'entretien Mise en œuvre des outils d'évaluation 3 et 4 Jury final pour délibération et attribution du CQP sur dossier

<sup>\*</sup> Compétences acquises ou à acquérir au regard du référentiel du CQP.

<sup>\*\*</sup>En général, des évaluations en cours de formation peuvent être mises en œuvre par l'organisme de formation pour vérifier l'acquisition des connaissances théoriques et pratiques. Ces évaluations ne se substituent en aucun cas à l'évaluation finale propre au dispositif CQP.



<sup>\*</sup>Exemples : Candidat éloigné du périmètre de la qualification, lacunes des acquis de bases, expériences non significatives...

Questionnement : Traitement des candidatures libres en VAE pour lesquelles l'observation en situation est difficile à mettre en œuvre.

#### Deux possibilités :

1. Conception d'un outil spécifique en remplacement de l'observation. Exemple : auto-évaluation du candidat sur les activités et compétences du CQP et renseignement d'un dossier type formalisant l'expérience professionnelle.

<u>ou</u>

2. L'observation est maintenue. Elle sera organisée par l'évaluateur qui créera des situations reconstituées ou simulées.

#### Les acteurs et l'organisation des évaluations

#### Les évaluateurs :

Ils peuvent être:

#### → Des évaluateurs externes aux entreprises

Bénéfices : Garantie de l'homogénéité des pratiques, de la qualité et de la valeur de la certification délivrée, quelle que soit l'entreprise d'appartenance du salarié, cela suppose des critères et des outils d'évaluation communs mais également des évaluateurs impartiaux et formés à la démarche. Ils peuvent être :

- ✓ salariés ou vacataires d'Organismes de Formation
- ✓ salariés ou vacataires d'Organismes de Formation interne aux grandes entreprises
- ✓ salariés détachés d'entreprises, missionnés
- ✓ consultants de cabinets de conseils, audit

#### $\, ightarrow\,$ Des évaluateurs internes aux entreprises

Bénéfices : Garantie de la contextualisation et de l'adaptation des outils ; de la prise en compte de toutes les spécificités techniques ou organisationnelles de l'entreprise et des caractéristiques du profil du candidat lors des évaluations.

Ils peuvent être :

- ✓ Le responsable hiérarchique du candidat,
- ✓ Un formateur interne,
- ✓ Un tuteur
- ✓ ...

Le choix de la personne « évaluateur » repose sur quelques critères :

- des compétences techniques,
- une expérience reconnue sur le périmètre de qualification du CQP,
- > une neutralité de jugement,
- > une connaissance de l'environnement professionnel des candidats.

## Questionnement :

Il existe trois possibilités concernant le choix de ces évaluateurs.

1. Des évaluateurs externes uniquement

<u>ou</u>

2. Des évaluateurs internes uniquement

<u>ou</u>

3. Un duo : 1 évaluateur externe et 1 évaluateur interne

#### Selon le choix opéré, il sera nécessaire de définir les modalités :

- → d'identification des organismes évaluateurs : recensement de l'offre de formation spécifique ANMI, autres organismes évaluateurs potentiels...
- → d'habilitation des organismes évaluateurs externes à l'entreprise : élaboration d'un cahier des charges.
- → De formation des évaluateurs.

#### Le jury paritaire

Il doit être mis en place. Il s'agit du jury qui a autorité pour délivrer ou non le CQP.

## Questionnement :

→ Composition du jury : s'agissant de la VAE, sa composition est réglementée.

Il existe deux possibilités :

- 1. Emanation de la CPNE
- 2. Jury paritaire AD HOC

#### → Missions du jury, au-delà de la signature des certificats et délivrance des CQP

Il existe trois possibilités :

- 1. Il traite du fond (de la technique) des dossiers (éléments de preuves, appréciations...)
- 2. Il vérifie que la démarche mise en œuvre est de qualité
- 3. Les 2
- → Fonctionnement du jury : périodicité, organisation...

#### L'organisation des évaluations

Le dispositif de certification doit être accessible et adapté aux contraintes des entreprises du secteur et aux situations de travail. L'objectif est de prendre en considération l'effectif maximum (groupe de candidats), les temps de mobilisation du candidat, du ou des évaluateurs et la répartition cohérente des étapes d'évaluation sur une ou plusieurs journées.

## Questionnement:

Pour chaque étape / outils, il est nécessaire de déterminer les conditions de mise en œuvre, les rôles de chacun intervenant. Le tableau, page 8, constitue une aide à la décision.

	Durée	Oui 2	Mise en œuvre	
Etapes / Outils		<b>Qui ?</b> Les possibilités	Phase individuelle	Phase collective
Présentation au candidat du dispositif (rappel des objectifs, du déroulement des évaluations) Mise en confiance	15 minutes	<ul> <li>→ La branche</li> <li>→ L'entreprise:</li> <li>Directeur, RH,</li> <li>Evaluateur Interne,</li> <li>Manager, Formateur,</li> <li>Tuteur</li> <li>→ Un évaluateur externe</li> </ul>		
Livret candidat  Qui permet de formaliser le parcours du candidat et de décrire ses expériences et activités professionnelles	1 heure	→ Un évaluateur externe → Un évaluateur interne → Le Duo		

Adaptation de la grille d'observation Qui permet de contextualiser, adapter l'évaluation à l'environnement et aux contraintes et exigences de l'entreprise	1 heure	<ul> <li>→ Un évaluateur externe</li> <li>→ Un évaluateur interne</li> <li>→ Le Duo</li> </ul>	
Questionnaire technique environ 60 questions qui balayent les connaissances requises pour le CQP	2 heures	<ul> <li>→ Un évaluateur externe</li> <li>→ Un évaluateur interne</li> <li>→ Le Duo</li> </ul>	
Observation en situation sur un ou plusieurs chantiers Grille de critères pour observer le savoir-faire, le comportement, le geste professionnel, les réflexes	1 heure	<ul> <li>→ Un évaluateur externe</li> <li>→ Un évaluateur interne</li> <li>→ Le Duo</li> </ul>	
Préparation de l'entretien Analyse des résultats des autres outils administrés, mesure des écarts, ébauche des préconisations, élaboration des questions complémentaires	1 heure	→ Un évaluateur externe → Un évaluateur interne → Le Duo	
Entretien Vise à se faire un avis définitif sur l'acquisition ou non des compétences et à expliquer, le cas échéant, la manière de combler les écarts	1 heure	→ Un évaluateur externe → Un évaluateur interne → Le Duo	

#### IV. Actions d'animation et de suivi de la mise en œuvre

Indispensable à la qualité de l'ensemble dispositif, l'animation et le suivi de la mise en œuvre du CQP concernent différents types d'action.



Pour chaque action, il est nécessaire de déterminer les intervenants, il y a différentes possibilités.

Actions	Intervenants	
Mise en œuvre de la procédure	→ Branche	
« d'habilitation » des évaluateurs	→ Opca	
→ Identification des organismes potentiels.	→ Cabinet de conseil	
→ Envoi de l'appel à candidatures aux		
prestataires préalablement identifiés.		

·			
$\rightarrow$	Analyse des réponses ou analyse du		
	dossier de demande de formation		
	(organismes internes).		
$\rightarrow$	Présentation des dossiers à la CPNE en		
<u> </u>	vue de leur validation.		
For	mation des évaluateurs à la démarche	$\rightarrow$	Branche
et à	l'utilisation des différents outils.	$\rightarrow$	Opca
		$\rightarrow$	Cabinet de conseil
Cad	drage et préparation des opérations	$\rightarrow$	Branche
	ns l'entreprise	$\rightarrow$	Opca
•	Appui à la présentation de la démarche	$\rightarrow$	Cabinet de conseil
	dans l'entreprise, promotion de la	,	
	démarche.		
$\rightarrow$	Présentation opérationnelle à		
	destination des salariés, CE, responsable		
	RH		
$\rightarrow$	Vérification et transmission des		
	informations sur l'opération aux acteurs		
	concernés (branche, OPCA, organismes		
	habilités) en vue de la validation de		
	l'opération et du montage financier.		
$\rightarrow$	Envoi, aux évaluateurs selon scenario		
	des documents et outils nécessaires à		
	l'évaluation en « N » exemplaires.		
	(Téléchargement possible des outils)		
$\rightarrow$	Suivi consolidé des opérations en cours.		
$\rightarrow$	Accompagnement, conseils et lien avec		
	les différents acteurs.		
Pré	paration du jury paritaire	$\rightarrow$	Branche
$\rightarrow$	Planning des jurys	$\rightarrow$	Opca
$\rightarrow$	Préparation des dossiers candidats	$\rightarrow$	Cabinet de conseil
$\rightarrow$	Présentation de l'opération et des		
	dossiers des candidats		
$\rightarrow$	Retours d'informations à l'entreprise et		
	aux candidats en vue de la remise des		
	certifications		
ļ			
1	Suivi consolidé des opérations finalisées		Branche
en	vue d'un suivi statistique et qualitatif	$\rightarrow$	Opca
$\rightarrow$	Exemple de dispositifs de suivi des	$\rightarrow$	Cabinet de conseil
	titulaires du CQP : enquêtes,		
<u></u>	questionnaires, manifestations		

Aujourd'hui, Opcalia offre ce service pour les branches adhérentes.

### V. Prises en charge financières

# Questionnement:

Conditions de prise en charge : Taux et plafonds à déterminer Les conditions de prises en charges devront être déterminées en CPNE et entérinées par les Opca.

	Actions	Dispositifs mobilisables	Conditions de prise en charge	
Evaluation par un prestataire		Possibilité de financer les	→ Coût horaire plafonné	
externe		évaluateurs externes	→ Forfait	
		sur les fonds de la période		
		pro		
<b>Evaluation</b> inte	erne	Possibilité de financer les	→ Coût horaire plafonné	
		évaluateurs internes	→ Forfait	
		sur les fonds de la période	→ Au réel	
		pro:		
		· Formation des évaluateurs		
		· Frais annexes		
	т	(déplacements, repas)	<u> </u>	
Formation	Candidats salariés	Période de	PP éligibles à la péréquation	
certifiante		Professionnalisation	du FPSPP	
certinante			→ Coût horaire	
		DIF mobilisé		
		Démarche VAE	Sur le plan de formation, sauf	
			le DIF prioritaire	
		Plan pour les -10	Financement des coûts	
		Plan pour les 10+	pédagogiques, et des frais	
			annexes dans la limite du budget.	
	Candidats	POE (préparation		
	Demandeurs	opérationnelle à		
	d'emploi	l'emploi)		
		CSP (contrat de	FPSPP	
		sécurisation		
		professionnelle)		
		DIF portable		
	Candidats recrutés	Contrat de	En fonction des Publics	
	pour être formé	professionnalisation		
Jury paritaire		Indemnités des membres du	Ponction sur la mutualisation	
July paritaire		jury	Professionnalisation	
		Frais annexes	Ligne Etudes	
		(déplacements, repas)		
Animation et suivi de la mise ne		Temps homme	Ponction sur la mutualisation	
œuvre			Professionnalisation	
		<u> </u>	Ligne Etudes	